

CANCER DU COL UTERIN L'URML CONTRE LA CAMPAGNE PUBLICITAIRE

Controverse sur le vaccin

Très réservée sur la promotion de la vaccination contre le cancer du col de l'utérus, l'Union régionale des médecins libéraux de la Réunion a suscité une controverse qui perdure et surgit aujourd'hui au niveau parlementaire.

Six mois après que l'Union régionale des médecins libéraux (URML) de la Réunion a lancé une campagne de « dé-désinformation » sur la vaccination protectrice contre le cancer du col de l'utérus, la controverse ne faiblit pas.

Dernier épisode en date, les membres du Groupe communiste républicain et citoyen au Sénat ont déposé, le 19 janvier dernier, une proposition de loi visant à supprimer la publicité pour les vaccins.

« La publicité auprès du public réalisée par les firmes productrices de vaccins est guidée par des intérêts commerciaux incompatibles avec une information des patients objective et indépendante », soulignent les parlementaires, parmi lesquels Gélita Hoarau.

Cette prise de position fait suite à l'ardent travail de sensibilisation mené par le groupe de

« dé-désinformation » de l'URML, conduit par le docteur Philippe de Chazournes. Sur la foi de multiples études scientifiques, lui et nombre de ses confrères contestent la « promotion outrancière » de la vaccination contre le cancer du col de l'utérus (par le Gardasil), mettant en avant son efficacité limitée et les questions encore sans réponse.

Après des réunions d'explication auprès de médecins généralistes et spécialistes locaux, le docteur de Chazournes est intervenu, le 19 décembre à Paris, dans une salle prêtée par la revue d'information indépendante Prescrire, devant divers professionnels, notamment des responsables de sites internet spécialisés.

« Ca commence à bouger partout. On n'est pas les seuls à rouspéter. Dès que les gens sont informés, ils n'ont plus du tout la même position », affirme le praticien réunionnais.



Dans la population cible que sont toutes les jeunes filles et femmes vierges de 14-25 ans, le vaccin n'a qu'une efficacité de 17%, ont relevé les médecins de l'URML. (Photo David Chane)

« Mensonge par omission »

Le mois dernier, lui et le docteur Joël Pélerin ont adressé une lettre à plusieurs organismes nationaux (1). Ils indiquent avoir trouvé des informations étayant fortement leurs réserves vis à vis du Gardasil.

Le docteur Pélerin, qui a passé des heures à éplucher la documentation scientifique, admet que l'efficacité protectrice du vaccin est bien démontrée chez les jeunes femmes non infectées par les quatre types de

HPV (2) responsables de 70 % des cancers. Mais dans la population cible que sont toutes les jeunes filles et femmes vierges de 14-25 ans, le vaccin n'a qu'une efficacité de 17%.

« Cette très mauvaise efficacité peut résulter d'une pathogénicité accrue des autres types de virus que les quatre types vaccinaux », avancent les signataires de la lettre. Ils signalent aussi avoir découvert sur le site internet de la FDA (Food and Drug Administration) américaine que le nombre de lésions cervicales est plus élevé chez les femmes déjà contaminées par deux types de virus (16 ou 18) avant

d'être vaccinées. Pour le docteur Pélerin, il y a « mensonge par omission » de la part des promoteurs du vaccin.

La position du groupe de « dé-désinformation » ne fait pas l'unanimité dans le corps médical. Président du Réseau périnatal Réunion, le docteur Marc Gabriele continue à soutenir la campagne de prévention et de dépistage du cancer du col recommandée par le ministère en accord avec les avis du CSHP, de la HAS, de l'InVS, et soutenue par les sociétés savantes.

« Laissez le temps à ce vaccin de faire ses preuves, après il sera toujours temps de faire part des vieilles craintes d'un autre âge », estime pour sa part un médecin tamponnais sur le site internet de l'URML, tandis qu'un de ses confrères dionysiens conspu « une logique despotique et intégriote insoutenable ».

Le docteur de Chazournes, qui a aussi réalisé une vidéo

explicative, hausse les épaules. « On n'est pas anti-Gardasil ; on a fait notre boulot dans un souci de démarche qualité de l'information médicale. On se fiche de la contre-attaque. Maintenant ça se passe au niveau supérieur : CTV, HCSP. Aujourd'hui je ne vois vraiment pas comment les autorités de santé publique pourraient ne pas reconsidérer le problème. S'il ne se passe rien dans les mois à venir, c'est qu'on est trop petit par rapport aux groupes pharmaceutiques. Il y a d'énormes conflits d'intérêt en jeu ».

Hervé SCHULZ

(1) Comité technique des vaccinations (CTV), Haute autorité de santé (HAS), Haut conseil de la santé publique (HCSP), Conseil national de l'ordre des médecins (Cnom), Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps).

(2) Le HPV, virus du papillome (ou papillomavirus) humain, à l'origine du cancer du col de l'utérus, possède de nombreux sérotypes. Ce sont surtout les 16 et 18 qui sont en cause.

« En parler avec son médecin »

Président du Réseau périnatal Réunion, le docteur Marc Gabriele estime que la prévention du cancer du col de l'utérus doit associer vaccination et frottis. Il désapprouve cependant la publicité pour cette vaccination et préconise que le public concerné en parle avec son médecin.

– Quelle est la meilleure prévention contre le cancer du col utérin ?

– 90 % des femmes vont rencontrer le HPV au cours de leur vie génitale. Sexuellement parlant, il n'y a pas de protection (il y a un débat pour savoir si le préservatif protège mais de toute façon, un jour ou l'autre, les rapports se font sans préservatif). Seules les vierges ne courent pas de risques.

Il y a deux types de prévention. D'abord la prévention primaire, par la vaccination. Elle est plus efficace quand on la commence avant les premiers rapports sexuels, mais elle a été étendue aux jeunes femmes jusqu'à 24 ans qui ont des rapports depuis moins d'un an. En théorie, la vaccination prévient 70 % des cancers. L'autre prévention, pour

dépister les lésions à leurs stades précoces, est de pratiquer un frottis régulier, de 25 à 65 ans.

– Que penser de la polémique soulevée par l'URML ?

– Elle est plus ou moins justifiée ; elle s'est formée sur des interrogations que tout le monde se pose. Mais des organismes nationaux de santé publique ont tranché. En considérant le bénéfice/risque pour les patients ils ont choisi un programme qui inclut en France une recommandation de la vaccination puis du frottis non organisé.

– Faudrait-il organiser le dépistage par le frottis ?

– Actuellement le dépistage est « sauvage », c'est-à-dire simplement proposé par le médecin ou demandé par la patiente, et le taux de cancer du col utérin n'est pas très élevé en France (il l'est davantage à la Réunion). Le fait d'organiser ce dépistage entraînerait un surcoût important, pour un faible gain sur l'incidence (*) du cancer. Le choix a été fait de prôner la vaccination. L'idéal serait de faire les deux.

– Le remboursement de la vaccination vous paraît-il justi-

fié ?

– Oui, beaucoup d'autres pays le font aussi. Des études économiques ont montré qu'on s'y retrouve largement : sur le nombre de cancers mais aussi sur les contrôles et les traitements des lésions, sans parler des conséquences de celles-ci sur les patientes (accouchement prématuré, par exemple).

– La publicité sur la vaccination en direction du grand public vous paraît-elle une bonne chose ?

– Non. D'une part, il semble qu'on a enfreint la loi en faisant apparaître un nom de produit : le ministère a fait financer sa campagne par un laboratoire. D'autre part, la publicité veut faire passer un message sans vraiment expliquer que la vaccination n'est pas efficace à 100 % ni expliquer les choix de santé publique par rapport au frottis. Le message reste un peu ambigu. Nous, ce qu'on préconise, c'est que les gens aillent en parler avec leur médecin.

H.S.

(*) Pourcentage de nouveaux cas annuels par rapport à la population.

Sénateurs anti-pub

Dans l'argumentaire de leur proposition de loi visant à supprimer la publicité pour les vaccins auprès du public, les sénateurs membres du Groupe communiste républicain et citoyen signalent que le Haut Conseil de la Santé publique a émis, le 17 octobre dernier, un avis où il « déplore que les firmes productrices de vaccins soient autorisées à faire des publicités télévisuelles ou radiodiffusées pour le grand public ».

« Ces spots publicitaires financés par l'industrie pharmaceutique et diffusés très largement sur nos écrans télévisés et de cinéma au cours de l'année 2008 mettent en scène des femmes de tout âge et encouragent de façon insidieuse les mères à protéger leurs filles contre le cancer du col de l'utérus, commentent les sénateurs.

Jouant ainsi sur la peur et la culpabilité des parents vis-à-vis de leurs enfants, le laboratoire pharmaceutique présente le vaccin comme le remède absolu contre le cancer du col de l'utérus. Or, rien n'est moins sûr. »

Citant les observations de la Haute autorité de santé, les signataires de la proposition de loi soulignent que « les données de prévention du développement du cancer du col sont préliminaires et basées sur des critères intermédiaires. Les essais avec des critères cliniques de jugement nécessitent des durées d'observation plus longues, et pourraient poser des problèmes éthiques. »

Pour eux, « la véritable prévention du cancer du col de l'utérus relève bien plus d'une campagne nationale en faveur de son dépistage ».

En bref

■ Presse

Nouveau numéro de « Premier Secours »

L'édition 2009 de « Premier Secours », magazine de prévention et de santé publié à la Réunion, vient de sortir dans les kiosques. Ce « spécial développement durable » contient notamment une interview du ministre Jean-Louis Borloo, ainsi qu'un dossier sur la sécurité au travail.

■ Cancer

1ère cause de décès

Le cancer, responsable en 1970 d'un décès sur cinq, était en 2004 la cause d'un décès sur trois, soit la première cause de mortalité en France, mais les personnes atteintes bénéficient d'une amélioration progressive de leur espérance de vie, montre l'Atlas de la mortalité par cancer.

L'augmentation du nombre s'explique par la croissance et surtout le vieillissement de la population ; celle de l'espérance de vie, par l'augmentation des cas de cancers au pronostic plus favorable (prostate, sein) et la baisse des autres, des diagnostics plus précoces et l'amélioration des traitements.

■ Rayons

Exposition stable

L'exposition professionnelle aux rayonnements ionisants en 2007 en France est restée « stable » et les niveaux de radioactivité environnementale ont atteint des « niveaux historiquement faibles », selon l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.

■ Alcool

Risques pour 1 homme sur 5

Plus de 20 % des hommes présentent un risque de développer des troubles liés à la consommation d'alcool, souligne un article compilant des études récentes sur l'alcoolisme. Pour les femmes, ce risque est divisé par deux.

■ Santé des Français

Vaste étude

Un projet d'« observatoire » de la santé, qui pourrait inclure à terme quelque 200 000 adultes, soit la plus importante étude de ce type en France, vient d'être lancé par l'Inserm et l'Assurance maladie. Il doit permettre d'étudier les effets de facteurs de risque sur divers problèmes de santé, et d'en décrire l'évolution au fil des années.



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ET HOSPITALISATION

DYNAMISEZ VOTRE COUVERTURE SANTÉ ET MAÎTRISEZ VOTRE BUDGET

Vitatonic 30 jours d'essai sans risque*

*Pour juger de la qualité de ses produits, ASCOM ASSURANCES vous propose jusqu'à 30 jours d'essai à compter de la date du début de vos garanties. Conditions à voir chez ASCOM Assurances.

Garanties Vitaminées à petits prix

ASCOM ASSURANCES

PARTENAIRE CHEQUE SANTÉ ET AIDE À LA MUTUALISATION

22, bis rue Jacob Angle
rue Monthyon à St-Denis

Tél. 0262 20.06.05